

Cervicalgie : Drapeaux rouges et critères de réorientation dans le cadre du bilan et de la prise en charge

ANDPC Fiche 268 : Drapeaux rouges et critères de réorientation

Concepteur :

Jérémie AZOUZE, Masseur-Kinésithérapeute DE Ostéopathe DO, formateur pour adultes

Descriptif

Les cervicalgies se caractérisent par douleurs localisées au niveau du rachis cervical pouvant se projeter vers les membres supérieurs ou la tête.

Des pathologies telles que la névralgie cervico-brachiale (NCB), le syndrome du défilé cervico-thoraco-brachial (SDCTB) produisent des douleurs cervicales irradiant vers le membre supérieur et peuvent être confondues avec une cervicalgie projetant une douleur dans le membre supérieur.

Des tests cliniques réalisés au bilan permettent d'en faire le diagnostic différentiel et il est important pour le praticien de bien identifier les manifestations cliniques de ces pathologies pour proposer le traitement kinésithérapique adapté.

Dans la majorité des cas, elles sont non spécifiques (c'est-à-dire ne relevant pas d'une pathologie systémique sous-jacente), cependant les cervicalgies spécifiques ou symptomatiques existent et il est donc primordial de connaître les signes d'alerte évocateurs.

Les cervicalgies représentent un motif de consultation fréquent en kinésithérapie (10% des actes de rééducation)

Environ deux tiers de la population sont concernés dans leur vie par un épisode douloureux entraînant une raideur locale. La fréquence des cervicalgies non spécifiques est estimée à 12,1 / 1 000 par an.

Le Neck Pain Task Force (NPTF) estime la prévalence de la cervicalgie de 1,7 % à 11,5 % de la population générale. Cela représente donc à peu près 6 millions de personnes, avec un impact sur la qualité de vie de ces patients, un coût pour la société et potentiellement des arrêts de travail pour ces personnes.

La connaissance des signaux d'alerte (drapeaux rouges) et les critères de réorientation des patients vers un médecin devient donc indispensable dans notre pratique au quotidien.

La loi relative à l'amélioration de l'accès aux soins par la confiance aux professionnels de santé (publiée le 20 mai 2023) donne la possibilité à un kinésithérapeute de prendre en charge un patient sans prescription médicale dans un cadre de travail bien précis. Prendre en charge des patients en accès direct nécessite donc une connaissance approfondie des drapeaux rouges pour réorienter le patient si nécessaire vers un examen médical

A noter que les nouveaux usages des patients (plateforme de prise de rendez-vous en ligne) amènent de plus en plus de patients à consulter un kinésithérapeute sans avoir été au préalable consulter leur médecin.

Publiée en août 2023, une revue de la littérature décrit et synthétise les compétences de base nécessaires aux masseurs-kinésithérapeutes exerçant en accès direct pour les patients présentant des troubles musculo squelettiques en soins primaires et aux urgences tous pays confondus sur lesquelles ils doivent être formés. 17 compétences de base ont été retrouvées dans la littérature regroupées en 5 thèmes.

Parmi ces thèmes, deux font référence aux drapeaux rouges

- Évaluation et examen clinique : capacité à identifier les patients qui nécessitent un examen médical notamment par la recherche de drapeaux rouges
- Prise en charge et intervention : capacité de triage des patients nécessitant une attention médicale ;

Source : Argumentaire accès direct aux masseurs-kinésithérapeutes en cpts - Avis sur le projet de décret concernant l'expérimentation prévue par l'article 3 de la loi du 19 mai 2023

Objectifs :

L'objectif principal est d'améliorer notre connaissance des drapeaux rouges lors de l'interrogatoire de notre patient consultant pour des cervicalgies et également valider notre capacité à le réorienter en cours de traitement à l'aide de ces mêmes drapeaux rouges si la situation l'impose, dans le cas d'une aggravation des symptômes par exemple.

La formation permettra ainsi à chaque apprenant de :

- **Questionner, mesurer et améliorer sa pratique** grâce à l'audit clinique en début et en fin de formation (SAVOIR)
- **Actualiser ses connaissances** sur les recommandations préconisées par l'HAS en matière de prise en charge thérapeutique des cervicalgies. (SAVOIR)
- **Améliorer sa connaissance des drapeaux rouges** dans la prise en charge des cervicalgies (SAVOIR)
- **Réaliser un bilan clinique conforme aux recommandations professionnelles**
- **Identifier les patients qui nécessitent un examen médical (avis médical)** par la réalisation d'un bilan kinésithérapique intégrant la recherche de drapeaux rouges (SAVOIR FAIRE)
- **Etablir un diagnostic différentiel entre la NCB, le SDCTB et la cervicalgie commune.**
- **Se positionner en tant que praticien sur la capacité à prendre en charge un patient** lors du bilan initial et à le réorienter vers le médecin le cas échéant (indication/contre-indication à la kinésithérapie) (SAVOIR ETRE)

Contenu de la formation :

L'enseignement s'articulera en 5 parties, divisées en 12 modules de formation.

Cette formation est développée en programme intégré : formation continue et évaluation des pratiques professionnelles avec un format mixte (E-learning et classe virtuelle)

La première partie débute par de l'évaluation des pratiques professionnelles sous forme d'audit clinique. Il s'agit d'une confrontation autonome qui permet d'observer les écarts entre la pratique réelle et la pratique attendue ou recommandée, à partir de critères d'évaluation. Chaque apprenant devra donc sélectionner dix dossiers médicaux de sa patientèle en fonction de critères détaillés sur la grille d'audit en annexe.

C'est cette première analyse qui permettra au professionnel de santé de sélectionner, en autonomie, plusieurs actions d'améliorations à mettre en place dans l'exercice de sa pratique et construire donc son plan d'amélioration.

Elle se compose ensuite de deux parties de formation continue, elles-mêmes découpées en modules suivis d'évaluations formatives pour ancrer les connaissances acquises par l'apprenant.

La dernière partie de la formation traitera de la réévaluation des pratiques professionnelles afin d'observer l'impact des mesures d'amélioration mises en place par le professionnel de santé grâce à la même grille d'audit soumise en début de formation. L'apprenant devra donc sélectionner à nouveau dix dossiers médicaux sur la base de critères définis sur la grille d'audit en annexe.

Les résultats sont analysés automatiquement, permettant au professionnel de santé de cibler le ou les critères d'évaluation sur lesquels il doit encore s'améliorer.

Une session en classe virtuelle sera organisée en fin de formation pour favoriser les échanges directs en temps réel sur les cas cliniques.

Afin d'accompagner au mieux les apprenants dans la traçabilité de leurs actions d'amélioration, nous leur mettons à disposition de manière facultative la possibilité de réévaluer leurs pratiques professionnelles à 6 et 12 mois après la fin de la formation.

Enfin, un forum est à disposition permanente des apprenants, permettant toute interaction entre eux mais aussi avec le formateur afin de discuter utilement des écarts de pratiques observés. Une messagerie est aussi disponible pour des échanges privés entre formateur et apprenant...

Évaluation des pratiques professionnelles et formation continue ont comme finalité commune de faire évoluer la pratique pour améliorer la qualité et la sécurité des soins. La formation continue et l'EPP adoptent des approches complémentaires.

Articuler activités de formation et processus d'évaluation de pratiques représente une évolution pédagogique de la formation en santé qui invite à porter, dans un premier temps, un regard neuf sur le processus d'évaluation en contexte de formation, et, dans un deuxième temps, à interroger le sens de l'évaluation dans une perspective d'amélioration des pratiques professionnelles en santé ;

-- La durée totale de la formation est estimée à 8 heures --

Sommaire de la formation

PARTIE A : Evaluation des pratiques professionnelles, l'audit clinique (150min)

Module 1 : Description de l'audit clinique, critères de sélection des dossiers patients et réponses des apprenants.

Module 2 : Mesure et analyse des écarts : sélection d'actions correctives et construction du plan d'amélioration.

PARTIE B : Actualisation et renforcement des connaissances de la cervicalgie chez l'adulte (90 min)

Module 1 : Anatomie, biomécanique, physiologie du rachis cervical

Module 2 : Les cervicalgies chez l'adulte (définition, facteurs de risque)

Module 3 : Les cervicalgies communes (ou non spécifiques)

Module 4 : Les cervicalgies symptomatiques (ou spécifiques)

Module 5 : Les cervicalgies avec irradiation dans le membre supérieur

PARTIE C : Les drapeaux rouges et examen clinique (60 min)

Module 1 : La recherche des drapeaux rouges lors du bilan kinésithérapique initial

Module 2 : La recherche des drapeaux rouges en consultation de suivi

PARTIE D : Examens complémentaires et accès direct (30 min)

Module 1 : Le recours aux examens complémentaires : quand doivent-ils être prescrits ?

Module 2 : L'accès direct : en quoi ça consiste ?

PARTIE E : Evaluation d'un changement de pratiques et réévaluation de l'audit clinique (90 min)

Module 1 : Réévaluation des pratiques professionnelles : audit clinique

PARTIE F : Classe virtuelle : Échange de Pratiques et Retour d'Expériences (60 min)

DETAIL DE LA FORMATION

PARTIE A : Evaluation des pratiques professionnelles : audit clinique

Module 1 : Description de l'audit clinique, critères de sélection des dossiers patients et réponses des apprenants

Objectifs : Évaluer sa pratique sur la base d'une grille d'audit et de dossiers patients sélectionnés en fonction de critères précis.

Contenu : Grille d'audit composée de 12 critères d'évaluation. Le niveau d'atteinte de chaque critère d'évaluation est calculé à partir de données cliniques recueillies de façon **rétrospective**, par analyse des dossiers de patients. Dix dossiers doivent au minimum être pris en compte.

Durée : 90 minutes

Module 2 : Mesure et analyse des écarts : sélection d'actions d'amélioration

Objectifs : Visualiser et analyser les écarts constatés entre la pratique réelle et la pratique attendue ou recommandée. Mettre en place des actions d'amélioration.

Contenu : Identification des différentes causes des écarts : professionnelle, institutionnelle, organisationnelle, personnelle. Définition des actions d'amélioration en fonction de la gravité des écarts et de la nature des actions à mettre en œuvre accompagnées de leur date de mise en place. Les actions pourront être de nature informative, formative, matérielle, organisationnelle.

Durée : 60 minutes

PARTIE B : Actualisation et renforcement des connaissances de la cervicalgie chez l'adulte

Module 1 : Les cervicales, ça fonctionne comment ?

Objectif :

Réactualiser les connaissances anatomiques, biomécaniques et en physiologie articulaire du rachis cervical

Contenu :

- Anatomie du rachis cervical
- Biomécanique
- Physiologie articulaire

Durée : 15 minutes

Format : Diaporama

Module 2 : Cervicalgies chez l'adulte ; de quoi s'agit-il ?

Objectifs :

Définir la notion de cervicalgie chez l'adulte,
Comprendre facteurs de risque chez le patient

Contenu :

- Epidémiologie, anatomo-pathologie, facteurs de risque, causes
- La cervicalgie aigüe
- La cervicalgie chronique
- Le traitement selon les recommandations françaises (HAS)

Durée : 15 minutes

Format : Diaporama dynamique

Module 3 : Les cervicalgies non spécifiques (ou communes)

Objectif :

Maîtriser les connaissances en anatomo-pathologie concernant les cervicalgies non spécifiques (ou communes)

Contenu :

- Le traitement selon les recommandations françaises (HAS)

Durée : 15 minutes

Format : Diaporama dynamique

Module 4 : Les cervicalgies spécifiques (ou symptomatiques)

Objectif :

Maîtriser les savoirs théoriques sur les cervicalgies spécifiques (ou symptomatiques)

Contenu :

- Les cervicalgies d'origine infectieuse
- Les cervicalgies tumorales
- Les cervicalgies post-traumatiques
- Les cervicalgies inflammatoires

Durée : 25 minutes

Format : Diaporama dynamique

Module 5 : Les cervicalgies avec irradiation dans membre supérieur (NCB, SDCTB)

Objectifs :

Maîtriser les connaissances anatomo-pathologiques sur la NCB, le SDCTB

Différencier les douleurs cervicales irradiantes, des cervicalgies avec projection dans le membre supérieur

Maîtriser les tests cliniques permettant de faire le diagnostic différentiel d'une cervicalgie

Contenu :

- La Névralgie cervico-brachiale (physiopathologie, tests)
- Le syndrome du défilé cervico-thoraco-brachial (physiopathologie, tests)

Durée : 20 minutes

Format : Diaporama dynamique

QCM de fin de module (10 questions)

PARTIE C : Les drapeaux rouges et examen clinique

Module 1 : La recherche des drapeaux rouges lors du bilan kinésithérapique initial

Objectifs :

Rechercher et maîtriser les signaux d'alerte au bilan initial et lors des consultations de suivi.

Poser un diagnostic d'exclusion

Savoir réorienter le patient quand nécessaire

Contenu :

- Les différents types de drapeaux rouges (facteurs de risque non spécifiques/drapeaux rouges d'exclusion)
- La notion de triage dans le raisonnement clinique
- Les tests cliniques

Durée : 40 minutes

Format : Diaporama dynamique

Module 2 : La recherche des drapeaux rouges en consultation de suivi

Objectifs :

Reconnaître les signes d'aggravation du patient en suivi

Savoir réorienter le patient quand nécessaire

Contenu :

- Signes d'aggravation et critères de réorientation en suivi

Durée : 20 minutes

Format : Diaporama dynamique

PARTIE D : Examens complémentaires et accès direct

Module 1 : Le recours aux examens complémentaires : quand doivent-ils être prescrits ?

Objectif :

Connaître les critères d'indication d'examens d'imagerie dans le cadre des cervicalgies chez l'adulte (source HAS)

Contenu :

- Les différents types d'examens d'imagerie pertinents pour une cervicalgie

Durée : 15 minutes

Format : Diaporama dynamique

Module 2 : L'accès direct : en quoi ça consiste ?

Objectif :

Connaître les modalités liées à l'accès direct : conditions d'exercice, cadre législatif, nombre de séances, relation avec le prescripteur.

Contenu :

- Accès direct

Durée : 15 minutes

Format : Diaporama dynamique

PARTIE E : Réévaluation des pratiques professionnelles : audit clinique

Module 1 : Réévaluation des pratiques professionnelles

Objectif : Réévaluer sa pratique. Suivre l'impact des mesures d'amélioration.

Contenu : Réévaluation des pratiques sur la base des mêmes critères d'évaluation et des mêmes modalités qu'à l'audit initial sur 10 dossiers **rétrospectifs**. Les apprenants n'auront accès à cet audit **seulement 3 mois**, au plus tôt, après avoir complété **le dernier module de formation continue**. Cette réévaluation permet de suivre l'efficacité des actions d'amélioration des pratiques mises en œuvre.

Durée : 90 minutes.

PARTIE F : Classe virtuelle : Échange de Pratiques et Retour d'Expériences

Objectif : Favoriser le partage d'expériences et le retour d'expérience entre les participants sur la gestion de la cervicalgie, en mettant l'accent sur l'identification des drapeaux rouges et les meilleures pratiques cliniques.

Contenu :

Partage d'Expériences : Les participants sont invités à partager leurs propres cas cliniques, en se concentrant sur les défis rencontrés et les solutions apportées.

Discussion et Analyse : Analyser les retours d'expérience, discuter des succès et des défis rencontrés.

Réflexion sur les Pratiques : Encourager la réflexion critique sur les pratiques personnelles et les améliorations possibles.

Durée : 60 minutes